

Conférence de presse,  
Mardi 23 Septembre 2008

## D'une tendance à l'autre, l'industrie de la fertilisation doit toujours anticiper.

Mesdames, messieurs,

Ce rendez-vous de Septembre est devenu habituel pour l'UNIFA et nous vous remercions d'y être fidèle. Sachez cependant que l'année prochaine, nous allons le déplacer à Octobre en raison des nouvelles dates de début de campagne...

Cette année est particulièrement riche en événements pour notre profession, la conjoncture extrêmement dynamique pour toutes les matières premières entrant dans la fabrication des engrais en particulier le gaz naturel (pour l'azote), le phosphate, la potasse, le soufre.

DIA3 Nous avons pour aujourd'hui le programme suivant :

- Nous allons vous présenter la situation du marché français des engrais et des amendements et essayer de dresser un tableau de la situation internationale qui conditionne beaucoup les marchés français et européens.
- Ensuite nous vous présenterons quelques données économiques concernant la profession et l'état des dossiers antidumping en cours à Bruxelles.
- Les questions techniques et la réglementation font toujours une actualité forte et les modifications à venir risquent de changer considérablement le fonctionnement du marché. La menace actuelle de nouvelles normes techniques extrêmement coûteuses risque de renchérir encore les coûts de distribution.
- Notre programme de collecte et de valorisation des emballages vides a bien démarré et nous avons la majorité des opérateurs inscrits comme contributeurs.
- Par ailleurs, un autre dossier important concernant le développement durable est celui du changement climatique.

Enfin pour conclure nous aborderons l'enjeu de la crise alimentaire qui ne fait plus autant la une de la presse, mais qui durablement va affecter les prix agricoles la demande d'engrais et l'activité des agriculteurs du monde entier.

## DIA4 **Marché des engrais et amendements**

Voici les résultats de la campagne 2007-2008 en engrais et en amendements minéraux basiques, puisque dorénavant l'UNIFA intègre dans son périmètre d'activité ces produits.

Cette campagne a connu une augmentation des livraisons d'engrais à l'agriculture, qui atteignent 10.5 millions de tonnes de produits, hausse constatée dans toutes les catégories d'engrais, les trois éléments connaissant des augmentations presque similaires :

- + 8.9% pour l'azote,
- + 13.7% pour le phosphore mais notre enquête « état des stocks en fin de campagne » nous a permis de constater que la distribution a anticipé ses commandes, anticipation que nous estimons à 5%,
- + 8.6% en potassium.

DIA5 Pourquoi de telles hausses, alors que de nombreux facteurs environnementaux et économiques contraignent les agriculteurs à raisonner toujours plus finement leurs apports ?

- Une conjoncture agricole favorable, avec des prix des matières premières agricoles élevées et une forte demande, alimentaire dans les pays en développement et non alimentaire dans les autres pays. La situation mondiale des stocks de céréales est au plus bas depuis 30 ans. Nous reviendrons sur ce sujet à la fin de l'exposé.
- Les surfaces cultivées en France sont en augmentation de 4 % environ en raison de la suppression de la jachère obligatoire en 2007. Et parmi ces surfaces reprises sur la jachère, les semis sont surtout réalisés avec des cultures plus exigeantes en azote (blés, orges, maïs grain...).
- Les rendements prévus par les agriculteurs ont été très nettement en hausse, après deux récoltes décevantes, et ceci est confirmé par les chiffres de la moisson. Du fait de ces prévisions en hausse sur les rendements, dès le mois de février on a assisté à une hausse des livraisons d'azote quelle que soit la forme.

DIA 6 Toutes ces données confirment bien que l'efficacité de l'azote (et des engrais en général) reste une recherche permanente des agriculteurs, y compris avec des quantités à l'hectare ajustées à la hausse, et nous sommes toujours en ligne avec notre engagement du Grenelle de l'Environnement, à savoir + 50% d'amélioration de l'efficacité de l'azote entre 1990 et 2012.

DIA 7 Comment s'est structurée cette augmentation des livraisons ?

Les usines françaises et ouest européennes connaissent depuis deux ans des niveaux de production élevés et approvisionnent très régulièrement l'agriculture française. Les usines françaises fournissent toujours près de la moitié des engrais azotés en France, 71% si l'on ajoute l'Europe de l'Ouest, ce qui est au même niveau que la campagne précédente. Les industriels et les distributeurs français ont réalisé des investissements

conséquents en production et en stockage, à temps pour répondre à cette augmentation de la demande.

Par ailleurs, les perturbations du marché mondial et le déficit d'approvisionnement dans certaines matières premières ont réduit les capacités d'exportation de certains de nos fournisseurs habituels. Les livraisons en provenance des 12 nouveaux membres de l'UE ont baissé de 2% au profit des pays tiers pour 1.5% et de l'Union européenne des 15 pour 0.5%.

**DIA8** Au niveau mondial la demande est très forte. La consommation d'engrais a augmenté de presque 25 millions de tonnes d'azote en 20 ans. Entre 1986 et 1996, la demande a augmenté de 11,2 millions de tonnes, sur les dix dernières années elle a augmenté de 13.2 millions de tonnes soit une accélération de la demande mondiale. Depuis 20 ans, la part de l'Asie a augmenté de 40 à 62%, la part de l'Europe de l'ouest a baissé de 16 à 11 %. Ceci montre à quel point notre marché a perdu de l'influence sur le marché mondial et surtout comment certaines décisions de pays asiatiques (taxes à l'export, subventions aux agriculteurs) peuvent immédiatement avoir un effet violent et rapide sur les prix ou les importations.

**DIA9** Nous constatons ici à quel point les capacités mondiales de phosphate et de potasse sont sollicitées. Les investissements dans ce secteur sont lourds et longs à mettre en œuvre. La situation de tension sur les approvisionnements se prolongera au moins pendant 3 ou 4 ans la plupart des investissements demandant un délai important entre leur décision et le démarrage effectif des installations délai souvent allongé par l'augmentation actuelle des coûts des constructions d'infrastructure.

L'offre en éléments fertilisants est donc limitée, elle progresse moins vite que la demande du fait d'investissements insuffisants ces 20 dernières années. C'est pourquoi les industriels de la fertilisation anticipent un maintien des prix au niveau actuel et se dotent des moyens de poursuivre leurs investissements.

#### **DIA10 Le marché des amendements minéraux basiques est stable**

Ce marché est quant à lui beaucoup moins mondialisé. Ses acteurs sont organisés à partir d'unités disséminées sur le territoire français et desservent un rayon de clientèle relativement restreint.

Depuis trois campagnes, ce marché est stable, en 2007-2008 il a été de 2,87 millions de tonnes, soit 1,45 millions de tonnes de valeur neutralisante. L'autre différence avec le marché des engrais consiste en sa répartition géographique, avec des livraisons concentrées essentiellement dans la moitié Ouest de la France.

La répartition entre les différentes formes de ces amendements (hors écumes de sucreries et carbonates issus de la pâte à papier) est également très stable, les amendements crus représentant plus de 60% des livraisons.

## Données économiques

DIA11 A plusieurs reprises nous vous avons parlé d'un nouveau modèle économique, ceci mérite quelques explications. Dans ce que nous pouvons appeler le troisième choc pétrolier, comme dans les deux premiers, toutes les matières premières augmentent les unes après les autres, et cette hausse des prix finit par se répercuter dans toute l'économie, y compris dans les secteurs agricoles et agro-industriels.

Que s'est-il passé sur le secteur des engrais, où toutes les matières premières ont augmenté dans l'ordre suivant :

Tout d'abord, le gaz naturel a augmenté très rapidement fin 2004 dans le sillage du pétrole, et les cours ont été fortement liés pendant une période de plusieurs mois, alors que, sur les 5 ans qui ont précédé, le gaz naturel augmentait dans les mêmes proportions mais avec un décalage de 9 mois environ.

Ce graphique montre, au travers de l'indice IPAMPA calculé par le ministère de l'agriculture, l'évolution des prix pour les agriculteurs depuis janvier 2000. Alors que le prix du gaz naturel a encore augmenté de 35% depuis janvier 2007 entraînant à sa suite mais avec un peu de décalage le prix des engrais azotés, leur courbe est restée étale jusqu'en mai 2007. Mais les prix des minerais de phosphate et de potasse ont augmenté entre temps, obligeant l'ensemble de la filière à répercuter de façon plus rapide, dès la morte saison, les hausses de tous les coûts, matières premières et autres coûts. On constatait donc un certain effet tampon de la filière du fait de la saisonnalité des prix, des effets de stocks et de report dont nous avons déjà parlé.

Mais aujourd'hui, les agriculteurs sont face à des prix qui reflètent vraiment les prix des matières premières et qui vont certainement poursuivre leurs hausses, à un rythme cependant moins soutenu. Nous sommes toujours en présence d'un lien fort avec les variations au niveau mondial, puisque les matières premières ont arrêté de progresser et pour plusieurs d'entre elles ont amorcé une première baisse.

DIA12 Sur ce deuxième graphique, vous voyez les hausses combinées des différentes matières premières, hausses parallèles entre engrais et carburants mais totalement décalées des matières premières alimentaires telles que les céréales.

### DIA13 Antidumping - Politique internationale

La pression des importations ne faiblit pas vraiment, malgré les faibles disponibilités au niveau international, et les prix internationaux élevés qui tirent encore plus les prix à la hausse (en N, Pet K).

Les industries européennes subissent toujours une concurrence déloyale en raison du double prix du gaz naturel.

En juillet, nous avons pu obtenir le renouvellement des droits antidumping sur l'ammonitrate en provenance de Russie. Cependant, les principaux exportateurs ont pu obtenir un régime dérogatoire et peuvent donc exporter des quantités importantes de produits vers l'UE, le maximum autorisé étant de 12 % du marché total, alors que nous proposons une part de marché limitée à 6%, du fait d'un écart toujours aussi important

sur le prix du gaz. Nous avons récemment demandé à la Commission d'ouvrir un dossier ukrainien à cause de son dumping sur l'ammonitrate.

La situation politique nous est défavorable puisque de nombreux traités bilatéraux sont en cours de signature, ces traités appelant des concessions de la part de l'Europe et les engrais, entre autres produits industriels, en font les frais.

Dans le contexte politique actuel, nous craignons que les avantages concédés aux pays nouvellement partenaires de l'UE (Ukraine et Géorgie) ne soient plus importants que le durcissement tout relatif de notre position vis-à-vis de la Russie.

## Développement Durable

### Emissions de gaz à effet de serre - Etude AT KEARNEY Juillet 2008

DIA14 Des progrès considérables ont déjà été accomplis pour l'efficacité énergétique des fabrications d'azote. Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle les usines européennes ont divisé par 4 la quantité d'énergie nécessaire pour produire une tonne d'azote passant d'une valeur supérieure à 200 à moins de 50 Giga Joules par tonne d'azote produite et sont parmi les plus performantes du monde.

L'amélioration de l'efficacité énergétique entraîne la baisse des émissions de gaz polluants et de gaz à effet de serre et il s'agit là d'un dossier important sur lequel nous demandons un soutien du pouvoir politique. Les émissions de protoxyde d'azote ou N<sub>2</sub>O, gaz dont le pouvoir réchauffant est 310 fois supérieur au CO<sub>2</sub>, ont baissé de 43 % entre 1990 année de référence du protocole de Kyoto et 2006.

L'acide nitrique est une matière première dont la production en France de l'ordre de 2.7 millions de tonnes est indispensable à la fabrication des engrais azotés nitriques. Nous avons proposé au ministère de l'écologie une baisse supplémentaire de 40% ce qui réduirait les émissions de N<sub>2</sub>O de l'industrie à 7 500 tonnes en 2012 (soit 2,3 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>), contre 21 000 tonnes en 1990 (soit 6.5 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>).

La mise en place de la politique de lutte contre le changement climatique en France et en Europe s'est faite progressivement en suivant le protocole de Kyoto. L'UE est la région du monde où l'application et la mise en œuvre sont les plus avancées.

La première étape en 2005-2008 a permis de mettre en place le marché des quotas d'émission de CO<sub>2</sub> en prenant en compte les grosses installations de combustion. Ce marché a démarré et a fonctionné à peu près correctement sur la période. Toutefois l'application trop stricte des règles administratives à ce marché a fait chuter à 0 la valeur de la tonne de CO<sub>2</sub> à la fin de la période. Pour cette première période, les engrais ont été peu concernés sauf pour leurs installations de combustion.

La deuxième période concerne plus directement la fabrication des engrais azotés en particulier. D'abord des installations de combustion moins importantes ont été incluses dans ce deuxième plan, ensuite d'autres gaz pouvaient pour chacun des pays être inclus dans le système, dont le N<sub>2</sub>O, gaz à très fort effet de réchauffement (310 tonnes de CO<sub>2</sub> par tonne) généré lors de la fabrication de l'acide nitrique. La prise en compte de ces réductions a pour l'instant été repoussée par le gouvernement français et nous travaillons

à des solutions alternatives de prise en compte des réductions des industriels qui proposent pourtant plus de 2.5 millions de tonnes d'émissions en moins.

Le projet de plan climat européen 2013-2020 verra la politique de changement climatique complètement intégrée au niveau européen, et surtout l'implication totale de notre industrie dans ce processus, avec des quotas attribués aux :

- émissions de CO<sub>2</sub> issues de la production d'ammoniac,
- émissions de N<sub>2</sub>O issues de l'acide nitrique
- émissions de CO<sub>2</sub> issues des installations de combustion.

L'agriculture ne serait pas concernée par le système des quotas mais devra aussi engager un effort de réduction de ses émissions.

DIA15 D'après l'étude du cabinet AT KEARNEY réalisée cette année pour le compte de l'UIC et de ses syndicats sectoriels l'industrie des engrais représente 22 % des émissions de l'industrie chimique.

DIA16 Elle sera du fait de ce triple impact très exposée et en fonction du niveau de quotas alloués très pénalisée par rapport à ses concurrents dans les pays n'ayant pas signé le protocole de Kyoto. Toutefois nous sommes prêts à relever le défi d'une forte réduction de nos émissions qui représenteront une part essentielle de l'effort demandé à l'industrie chimique dans son ensemble.

Nous pouvons affirmer que nos entreprises investissent dans des installations de production de plus en plus économes en énergie et émettant des quantités toujours plus faibles de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.

Nous poursuivrons nos efforts pour convaincre les politiques des avantages de notre proposition d'entrer dans le système d'échange de quotas et à la suite d'une décision que nous espérons rapide et positive, commencer dès maintenant les investissements correspondants.

## **Référentiel professionnel pour les installations de stockage - rubrique 1331**

DIA17 Autre exemple de nos difficultés avec certains ministères, la réglementation encadrant le stockage des engrais à base de nitrate d'ammonium.

Le Groupe de Travail Engrais, sous l'égide du MEEDDAT examine depuis plus de 4 ans les questions liées à la sécurité des stockages. Dès le début des travaux en 2004, les fonctionnaires du Ministère en charge de ce dossier nous orientaient vers un référentiel professionnel, listant à partir d'objectifs de sécurité, des pratiques destinées à diminuer les dangers pour chaque évènement.

Ce type de référentiel professionnel présente l'avantage d'une adaptation de la réglementation à chaque installation, à son contexte et à ses infrastructures. Il s'oppose à une réglementation prescriptive où les dispositions réglementaires décrivent par le détail les installations et leur fonctionnement.

L'UNIFA a pris l'initiative, avec les principales organisations de la distribution agricole, Coop de France - Métiers du Grain, la Fédération du Négoce Agricole, l'AFCOME, et l'UNIM de terminer la rédaction du référentiel de bonnes pratiques de manutention, stockage des engrais dans les installations classées ICPE - rubrique 1331 afin de montrer

que des mesures volontaires appliquées largement peuvent parfaitement répondre à l'objectif d'amélioration de la sécurité des stockages d'engrais sans pénaliser la profession. Ce référentiel professionnel, diffusé gratuitement à toutes les installations concernées, sera disponible sur les extranets des organisations signataires.

#### **DIA18 SOVEEA - Société de valorisation des emballages vides d'engrais et d'amendements**

Voici un bel exemple de réussite d'une action volontaire, réalisée dans le cadre du Programme de Gestion Responsable des Produits et sans l'intervention des pouvoirs publics. L'UNIFA a initié, au nom de ses adhérents, une action collective et nationale de recyclage des emballages vides d'engrais et d'amendements.

Le recyclage, cet acte concret de développement durable, permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer aux économies d'énergie, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de participer à une démarche écologique et civique. Une étude globale montre que plus de 7 millions de big bags sont utilisés par an, soit environ 9000 tonnes de matières plastiques dont 6 800 tonnes pour les engrais conditionnés en France, 550 tonnes pour les engrais importés et 1 000 tonnes pour les amendements.

73 écocontributeurs sont entrés dans la démarche sur cette campagne ce qui représente environ 3.3 millions de tonnes de fertilisants solides et 10 millions de litres d'engrais liquides mis sur le marché soit respectivement 75 % et 85 % du potentiel français.

DIA19 La collecte a été réalisée auprès de plus de 220 distributeurs répartis sur toute la France et a permis de recycler près de 3000 tonnes de plastique dès cette première édition. Nous avons donc atteint notre objectif de 30% du potentiel.

Après broyage et traitement, les matières plastiques (polyéthylène et polypropylène) peuvent être réutilisées : clayettes et pots pour l'horticulture, toitures végétales, panneaux photovoltaïques, bacs de stockage et de manutention pour les entreprises et les collectivités, éléments de chantier pour le bâtiment et les travaux publics...

Les produits recyclés sont comparables aux autres produits en termes d'application, de qualité et de prix. Avec l'augmentation des volumes et des matériaux collectés, nous recherchons actuellement des sociétés européennes intéressées par ces nouvelles matières premières... Avis aux entrepreneurs !

#### **DIA20 Recyclage des matières organiques et gestion des sous-produits animaux**

Dans ce domaine aussi, le recyclage peut constituer une part significative de la fertilisation et il doit être mieux intégré dans le raisonnement de la fertilisation pour préserver des ressources non renouvelables. La hausse du prix des engrais renforce l'intérêt des agriculteurs et des distributeurs pour ces produits de substitution.

Mais leur usage comme matière première pour les engrais n'est pas si simple. Par exemple, concernant la valorisation des sous-produits animaux et leur compostage, la DGAL a demandé aux professionnels de réaliser une étude de dangers et des risques

microbiologiques. L'UNIFA, en association avec l'UPJ, la CAS, la FNADE, le SYPREA et l'ADEME a financé cette étude auprès de la Compagnie des Experts et Sapiteurs. Cette étude a été envoyée à la DGAL en février 2008 qui l'a transmise pour avis à l'AFSSA. Lorsqu'elle sera validée par la DGAL, les professionnels pourront poursuivre leur méthode de compostage en milieu ouvert à condition d'appliquer la méthode HACCP (Hasard Analysis Critical Control Point) et établir les points critiques qui seront à contrôler. En effet, c'est sur le plan de maîtrise des risques fourni par l'exploitant que les DSV se baseront pour accorder l'agrément sanitaire de compostage définitif aux entreprises.

Face à ces nouvelles obligations, les entreprises spécialisées dans la fertilisation organique ou organo-minérale ont élargi leur approvisionnement en matières premières. Or, devant les demandes des professionnels de l'équarrissage et estimant que le règlement européen n°1774/2002 permettait de circonscrire la maladie de la vache folle, la DGAL a décidé d'assouplir la réglementation française et de l'aligner sur celle de l'Europe. Elle a alors saisi l'AFSSA sur la possibilité d'abroger 2 arrêtés. Ainsi, les sous produits animaux de ruminants et l'ensemble des sous produits animaux de catégorie 2 peuvent à nouveau être utilisés dans la fabrication des matières fertilisantes.

Les adhérents à la Charte UNIFA engrais organo-minéraux ont depuis longtemps décidé de ne pas retenir les farines de viandes d'origine ruminants dans la liste positive de leurs matières premières. Et, alors que le marché des engrais organo-minéraux continue de s'éroder année après année, les entreprises commercialisant les engrais organo-minéraux produits selon la Charte UNIFA qui représentaient 30% des livraisons en 1995, représentent en 2007 près de 50% du marché total français. C'est une réponse très favorable du marché en faveur de produits de haut niveau agronomique et sanitaire. Les producteurs spécialisés s'orientent vers la qualité pour sauvegarder leurs marchés dans les régions de production de vins d'appellation contrôlée, de fruits et légumes sous labels et autres démarches de certification. Ils redonnent une priorité à la composante organique de leur fertilisation qui soutient la fertilité des sols à long terme. C'est pourquoi la Charte UNIFA « Engrais Organo-minéraux » s'accompagne aussi d'une communication plus active vers les agriculteurs, les distributeurs et les prescripteurs pour mieux distinguer les engrais organo-minéraux issus du savoir-faire de ces entreprises chartées. Les sacs et la documentation technique portent le logotype et une promotion collective sera poursuivie cet hiver comme en 2007.

## CONCLUSION

Pour notre profession, la crise alimentaire est un autre défi de taille !

DIA21 Au vu de la démographie, la production mondiale d'aliments doit être augmentée de 50 % avant 2030 et plus que doublée avant 2050 sans augmenter la pression environnementale notamment en Afrique en Asie et en Amérique latine. Le pouvoir d'achat moyen mondial des consommateurs a augmenté, les régimes alimentaires se sont améliorés, les demandes non alimentaires se développent ...

La hausse des matières premières agricoles, a des conséquences directes sur les populations pauvres qui peinent à obtenir une nourriture suffisante. La hausse du prix des engrais a particulièrement pénalisé les pays qui soutiennent leur agriculture par des subventions sur les intrants ces pays sont maintenant placés dans une impasse budgétaire.

DIA22 L'agriculture mondiale, y compris l'agriculture européenne, est amenée à produire plus dès aujourd'hui, en tout cas en quantité suffisante pour nourrir les 6.5 milliards d'hommes de la planète. Mais ceci ne se fera que très progressivement et les stocks de céréales au niveau mondial tombés à leur plus bas niveau depuis 30 ans avec seulement 15 % de la consommation annuelle à la fin de cette campagne ne se reconstitueront pas à un niveau acceptable avant plusieurs années.

DIA23 La nécessité d'économiser nos ressources en terres en eau en engrais minéraux nous impose d'obtenir plus d'efficacité de chaque élément nutritif. L'efficacité des apports d'azote augmente avec le rendement. La fertilisation raisonnée a pour objectif de mieux nourrir les plantes en préservant l'environnement. Arriver à produire plus de grains et de protéines avec une unité d'azote permet aussi de réduire la quantité d'azote susceptible d'être perdue par volatilisation ou par lessivage. Contrairement à une idée reçue c'est avec les meilleurs rendements que l'on valorise le mieux l'unité d'azote. C'est ce que montrent les résultats de l'enquête du SCEES sur la récolte 2006.

Il est donc plus facile de bien valoriser l'azote dans des sols à bon potentiel et sous des climats favorables comme en France que dans des terres plus arides ou sous des conduites de culture plus extensives. L'azote minéral et les autres éléments nutritifs absorbés en plus grande quantité par les plantes laisseront moins de reliquats dans les sols. La productivité peut ainsi s'accompagner d'un bilan environnemental plus favorable.

DIA24 C'est ce que nous développerons largement lors de nos prochaines Journées de la fertilisation les 5 et 6 février 2009 à Reims puis lors du SIMA où nous serons présents pour la troisième fois sur l'espace des bonnes pratiques agricoles.